

Travailler à une égalité de l'offre de service pour les jeunes dans tous les quartiers d'Aubervilliers.

N° de proposition	LIBELLE PROPOSITION	UTILITE PROPOSITION	SUGGESTION MISE EN ŒUVRE
50	Création d'une maison des parents.	Accompagner les parents en difficulté dans l'éducation de leurs enfants et diminuer le problème des petits et jeunes livrés à eux-mêmes.	Utiliser les médiateurs de nuit pour identifier les enfants et aller discuter avec les parents et leur faire des propositions via la maison des parents.
51	Créer la "maison des enfants et des parents" dans chaque quartier.	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux nouveaux rythmes scolaires et accueillir enfants et parents après 15h45. - Permettre les échanges entre parents et les enfants (notamment les mamans qui ne travaillent pas et sont isolées). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disponibilité des lieux par la mairie. - Faire appel à des animateurs et des éducateurs pour animer ces lieux au début puis laisser la place au bénévolat.
70	La création Pôle insertion emplois qui touche tous les jeunes sans distinctions.	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des institutions déjà existantes. - Espace hybride ou chacun peut être accompagné. - Recenser toutes les entreprises sur le territoire (et recenser leurs difficultés). - Mettre en lien les jeunes et les entreprises. - Travailler avec des bénévoles seniors (pour les remises à niveau des jeunes déscolarisés). 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure identifiée sur la ville. - Coordination du pôle en lien avec les institutions déjà existantes. - Réunir les forces afin de cibler les jeunes qui ne fréquentent aucune structure. - Bénévoles (enseignants à la retraite). - Coach à la personne. - Atelier à l'image.
78	Implanter des OMJA et le dispositif Tonus dans tous les quartiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Épanouissement des jeunes. - Éviter le sentiment d'abandon. 	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des locaux dans différents quartiers.
79	Je veux faire en sorte que les jeunes ne traînent pas dans les halls des bâtiments ou dans la rue (la nuit) 22 heures/05h00.	Pas de dégradation, pas de tapage nocturne, sonore, aussi.	Mettre des espaces comme des préfabriqués dans les cités. Et qui sont autogérés par les jeunes.